

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** UNIVERSALGRUNDIERUNG

**Code produit:** FBUG

Version actuelle: 3.2.0, établi le: 16.03.2023

Version remplacée: 3.1.0, établi le: 17.05.2022

Région: CH

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

**UNIVERSALGRUNDIERUNG**

**MEIN DESIGNBODEN BASISGRUNDIERUNG**

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

Produit chimique pour la construction, la modernisation et la réparation.

**Utilisations contre-indiquées**

Donnée non disponible.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Adresse**

LUGATO GmbH & Co. KG

Großer Kamp 1

D-22885 Barsbüttel

N° de téléphone +49 (0)40 694 07-0

N° Fax +49 (0)40 694 07-109 + 110

**Service émetteur / téléphone**

Départements TS, téléphone : +49 40 694 07-222

e-mail: [technik@lugato.de](mailto:technik@lugato.de)

**Informations relatives à la fiche de données de sécurité**

[technik@lugato.de](mailto:technik@lugato.de)

**Distributeur Suisse:**

**Adresse**

Puag AG

Oberebenestrasse 51

CH-5620 Bremgarten

N° de téléphone +41 41 56 648 88 00 (08.00-12.00 + 13.00-17.15)

N° Fax +41 41 56 648 88 60 (08.00-12.00 + 13.00-17.15)

e-mail [info@puag.ch](mailto:info@puag.ch)

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre Suisse d'Information Toxicologique: Tél.: 145

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Informations relatives à la classification**

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

Le produit ne satisfait pas aux critères de classification du Règlement (CE) N° 1272/2008, dit règlement CLP.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

**Pictogrammes de danger**

-

**Mention d'avertissement**

-

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** UNIVERSALGRUNDIERUNG

**Code produit:** FBUG

**Version actuelle:** 3.2.0, établi le: 16.03.2023

**Version remplacée:** 3.1.0, établi le: 17.05.2022

**Région:** CH

## Mentions de danger

-

## Mentions de danger (UE)

EUH208

Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1). Peut produire une réaction allergique.

## Conseils de prudence

-

## Informations relatives à l'étiquetage

L'étiquetage (mentions de danger (UE)) est conforme aux dispositions de l'annexe II du Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP).

Produit classé et étiqueté d'après les Ordonnance sur les produits chimiques (Ochim, RS 813.11).

## 2.3 Autres dangers

Evaluation PBT

donnée non disponible

Evaluation vPvB

donnée non disponible

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

### 3.2 Mélanges

#### Caractérisation chimique

colle

#### Composants dangereux

N°	Dénomination de la substance		Indications complémentaires	%
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration	
1	<b>1,2-benzisothiazol-3(2H)-one</b>			
	2634-33-5 220-120-9 613-088-00-6 01-2120761540-60	Acute Tox. 4; H302 Eye Dam. 1; H318 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 2; H411	< 0,05	% en poids
2	<b>Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)</b>			
	55965-84-9 - 613-167-00-5 01-2120764691-48	Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 2; H310 Acute Tox. 2; H330 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 Eye Dam. 1; H318 Skin Corr. 1C; H314 Skin Sens. 1A; H317 EUH071	< 0,0015	% en poids

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir rubrique 16

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M (aiguë)	Facteur M (chronique)
1	-	Skin Sens. 1; H317: C >= 0,05%	-	-
2	-	Skin Sens. 1A; H317: C >= 0,0015% Eye Irrit. 2; H319: C >= 0,06% Skin Irrit. 2; H315: C >= 0,06% Skin Corr. 1C; H314: C >= 0,6% Eye Dam. 1; H318: C >= 0,6%	M = 100	M = 100

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** UNIVERSALGRUNDIERUNG

**Code produit:** FBUG

**Version actuelle:** 3.2.0, établi le: 16.03.2023

**Version remplacée:** 3.1.0, établi le: 17.05.2022

**Région:** CH

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Indications générales

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés et bien les laver avant réutilisation. En cas de manifestations allergiques, notamment au niveau des voies respiratoires, appeler immédiatement un médecin spécialiste.

#### Après inhalation

Aucune mesure particulière. Assurer un apport d'air frais.

#### Après contact cutané

Éliminer avec un chiffon ou du papier. Laver immédiatement à l'eau et au savon.

#### Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté. Traitement chez un ophtalmologiste.

#### Après ingestion

Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Appeler un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

#### Agent d'extinction approprié

Adapter les mesures d'extinction au feu environnant.

#### Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Monoxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

### 5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Pour les non-secouristes

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

#### Pour les secouristes

Donnée non disponible. Équipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des contenants appropriés.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Informations concernant l'élimination : voir rubrique 13. Informations concernant l'équipement de protection individuelle (EPI) voir rubrique 8. Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir rubrique 7.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** UNIVERSALGRUNDIERUNG

**Code produit:** FBUG

Version actuelle: 3.2.0, établi le: 16.03.2023

Version remplacée: 3.1.0, établi le: 17.05.2022

Région: CH

## 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

### Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Veiller à la bonne aération des locaux. Se référer aux mesures de protection énumérées dans rubrique 8.

### Mesures générales de protection et d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés et bien les laver avant réutilisation.

### Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

## 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

### Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger du gel.

### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Toujours conserver le produit dans des récipients d'un matériau identique à celui d'origine.

### Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Aucun(e) n'est connu(e).

## 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Aucun paramètre à surveiller existant.

### 8.2 Contrôle de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail.

#### Équipement de protection individuelle

##### Protection respiratoire

Aucune mesure particulière nécessaire.

##### Protection des yeux / du visage

Lunettes de protection (EN 166)

##### Protection des mains

Utiliser des gants de protection en cas de contact prolongé avec le produit (EN 374). Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié	caoutchouc nitrile		
Épaisseur du matériel	>=	0,35	mm

##### Divers

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

##### Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Etat d'agrégation</b>
liquide
<b>Etat</b>
liquide

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** UNIVERSALGRUNDIERUNG

**Code produit:** FBUG

Version actuelle: 3.2.0, établi le: 16.03.2023

Version remplacée: 3.1.0, établi le: 17.05.2022

Région: CH

<b>Couleur</b>	
bleu	
<b>Odeur</b>	
caractéristique	
<b>pH</b>	
Valeur	7,5
Température de référence	20 °C
Source	fournisseur
<b>Point d'ébullition / intervalle d'ébullition</b>	
Valeur	100 °C
Source	fournisseur
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Température de décomposition</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Point d'éclair</b>	
Non applicable	
Source	fournisseur
<b>Température d'inflammation</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	
Source	fournisseur
Remarque/s	Le produit n'est pas spontanément inflammable.
<b>Propriétés explosives</b>	
Le produit n'est pas explosif.	
<b>Inflammabilité</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Limites inférieure d'explosion</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Limites supérieure d'explosion</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Pression de vapeur</b>	
Valeur	23 hPa
Température de référence	20 °C
Source	fournisseur
<b>Densité de vapeur relative</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Densité relative</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Densité</b>	
Valeur	1,0 g/cm <sup>3</sup>
Température de référence	20 °C
Méthode	DIN EN ISO 2811-1
Source	fournisseur
<b>Solubilité dans l'eau</b>	
Source	fournisseur
Remarque/s	entièrement miscible
<b>Solubilité</b>	
Donnée non disponible.	

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** UNIVERSALGRUNDIERUNG

**Code produit:** FBUG

Version actuelle: 3.2.0, établi le: 16.03.2023

Version remplacée: 3.1.0, établi le: 17.05.2022

Région: CH

## Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Donnée non disponible.

## Viscosité cinématique

Valeur	45	s
Température de référence	20	°C
Type	dynamique	
Méthode	DIN 53211 (4 mm)	
Source	Fabricant	

## Teneur en dissolvant

Valeur	0,0	%
--------	-----	---

## Teneur en parts non-volatiles

Valeur	14	%
Méthode	DIN EN 827.8.2	

## Caractéristiques des particules

Donnée non disponible.

## 9.2 Autres informations

### Autres informations

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Donnée non disponible.

### 10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses improbables si utilisé correctement.

### 10.4 Conditions à éviter

Protéger du gel.

### 10.5 Matières incompatibles

Aucune connue

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité orale aiguë

Donnée non disponible.

#### Toxicité dermale aiguë

Donnée non disponible.

#### Toxicité aiguë par inhalation

Donnée non disponible.

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Donnée non disponible.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Donnée non disponible.

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** UNIVERSALGRUNDIERUNG

**Code produit:** FBUG

Version actuelle: 3.2.0, établi le: 16.03.2023

Version remplacée: 3.1.0, établi le: 17.05.2022

Région: CH

Donnée non disponible.

## **Toxicité pour la reproduction**

Donnée non disponible.

## **Cancérogénicité**

Donnée non disponible.

## **Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique**

Donnée non disponible.

## **Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée**

Donnée non disponible.

## **Danger par aspiration**

Donnée non disponible.

## **11.2 Informations sur les autres dangers**

### **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Donnée non disponible.

### **Autres informations**

Donnée non disponible.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### **12.1 Toxicité**

#### **Toxicité sur les poissons (aigüe)**

Donnée non disponible.

#### **Toxicité sur les poissons (chronique)**

Donnée non disponible.

#### **Toxicité pour les daphnies (aigüe)**

Donnée non disponible.

#### **Toxicité pour les daphnies (chronique)**

Donnée non disponible.

#### **Toxicité pour les algues (aigüe)**

Donnée non disponible.

#### **Toxicité pour les algues (chronique)**

Donnée non disponible.

#### **Toxicité sur bactéries**

Donnée non disponible.

### **12.2 Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible.

### **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Donnée non disponible.

### **12.4 Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible.

### **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

#### **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Evaluation PBT

donnée non disponible

Evaluation vPvB

donnée non disponible

### **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Donnée non disponible.

### **12.7 Autres effets néfastes**

Donnée non disponible.

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** UNIVERSALGRUNDIERUNG

**Code produit:** FBUG

**Version actuelle:** 3.2.0, établi le: 16.03.2023

**Version remplacée:** 3.1.0, établi le: 17.05.2022

**Région:** CH

## 12.8 Autres informations

### Autres informations

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Produit

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

#### Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Transport ADR/RID/ADN

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ADR/RID/ADN.

### 14.2 Transport IMDG

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions IMDG.

### 14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ICAO-TI / IATA.

### 14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Règlements UE

#### Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XIV ( Liste des substances soumises à autorisation)

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

#### Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

#### Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

le produit contient le(s) suivant(es) substances, auxquelles s'applique l'annexe XVII du règlement (CE) 1907/2006.

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	N°
1	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	2634-33-5	220-120-9	75

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** UNIVERSALGRUNDIERUNG

**Code produit:** FBUG

Version actuelle: 3.2.0, établi le: 16.03.2023

Version remplacée: 3.1.0, établi le: 17.05.2022

Région: CH

2	Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)	55965-84-9	-	75
---	---	------------	---	----

## DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit n'est pas soumis à l'annexe I, partie 1 ou partie 2.

## Directive 2010/75/UE relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)

Valeur VOC	0,0	g/l
------------	-----	-----

## Autres prescriptions

Les prescriptions nationales en matière sanitaire et de prévention des accidents ou de maladies professionnelles s'appliquent lors de l'utilisation du produit.

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

### Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

EUH071	Corrosif pour les voies respiratoires.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H310	Mortel par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 187, D-21107 Hamburg

Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 691604